Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 031-213101843-20261113-CCAS112026_19-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 13 novembre 2026

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de **FLOURENS**

Séance du **13 novembre 2026**

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 8

Procurations 2

.Votants 10

L'an deux mille vingt-six, le treize novembre à 9h

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de Mme Marion RIVOIRE, Présidente

Date de la convocation : 9/11/2026

Date d'affichage de la convocation : 9/11/2026

Date d'affichage de la délibération : 13/11/2026

Etaient présents : Mme RIVOIRE Marion, Mme CHANSAREL Frédérique, M. PARIS Benjamin, Mme LACOSTE Bénédicte, Mme COQUERON Cécile, Mme CHAZEAU Brigitte, M. CORTES Didier, Mme CORTES Anne-Marie

Etaient excusés : M. DOLIN Nicolas, M. VERGER Guillaume, Mme JEULIN-CARREY Florence

Ont donné procuration : Mme FAURE Bernadette à M. CORTES Didier, Mme MOËNNARD Charlotte à Mme RIVOIRE Marion

Frédérique CHANSAREL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-19 Budget Primitif 2026 : Décision Modificative n°1

Exposé

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et l'Instruction comptable M57,
Madame la Maire propose d'ouvrir les crédits suivants au budget 2026 :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Diminution de crédits	**Augmentation de crédits**
Aide sociale facultative-secours remboursable	
Compte 274 Prêt – S 3000 €	Compte 274 Prêt – S 3000 €
TOTAL dépense 3 000 €	**TOTAL recette 3 000 €**

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'ADOPTER la décision budgétaire modificative n°1 comme présentée et en équilibre à 3 000 € en section d'investissement

La délibération est adoptée à

10 VOIX POUR
0 ABSTENTION(S)
0 VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 13 novembre 2026
La secrétaire de séance,
Frédérique CHANSAREL

La Maire
Marion RIVOIRE

MAIRIE de FLOURENS (Haute-Garonne)